

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESS/760
13 novembre 2015

(15-6019)

ASSISTANCE TECHNIQUE

L'Allemagne fait un don de 150 000 euros à l'appui des normes concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux

Le gouvernement allemand fait un don de 150 000 euros (162 279 CHF) au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) pour 2015. L'objectif de ce fonds est d'aider les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) à élaborer et à appliquer des normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans les domaines de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé des animaux et de la préservation des végétaux, et à améliorer leur capacité d'obtenir ou de maintenir un accès aux marchés internationaux.

Le Directeur général de l'OMC, M. Roberto Azevêdo, a dit: "J'apprécie la générosité de l'Allemagne. Ce nouveau don contribuera à renforcer la capacité des pays en développement et des pays les moins avancés à participer au système commercial multilatéral et à tirer parti de la croissance et du développement qui peuvent en découler."

Selon les termes de l'Ambassadeur de l'Allemagne, M. Walter Werner, "la mise en œuvre de normes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires dans les pays en développement n'est pas seulement une condition préalable essentielle pour une stratégie réussie d'exportations alimentaires, c'est aussi une façon d'établir, au profit des consommateurs nationaux, les meilleures pratiques dans ces pays".

Depuis 2000, l'Allemagne a versé au total 22 356 403 euros (24 177 484 CHF) aux divers fonds d'affectation spéciale de l'OMC.

Le STDF est un partenariat mondial ayant pour but d'améliorer la sensibilisation, de mobiliser des ressources, de renforcer la collaboration, de définir et de diffuser les bonnes pratiques et de fournir un soutien et un financement en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets qui encouragent le respect des prescriptions internationales dans le domaine SPS. Établi par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé animale, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé et l'OMC, le STDF est financé par des contributions volontaires. L'OMC en assure le secrétariat et gère son Fonds d'affectation spéciale.

FIN